

Réorganisation St Nazaire

MONTOIR
PORNICHET
COTE DE JADE
PPDC ST NAZAIRE

MOBILISONS-NOUS !

Après 2 réunions de présentation aux organisations syndicales, le constat est limpide :
La Poste veut Taper fort, imposer ses suppressions d'emplois, changer l'organisation de travail.
Promesses futures d'augmenter la pénibilité, tout en réduisant une rémunération déjà pas exceptionnelle !

Contenu du scénario par équipe:

Montoir-Pornichet : maintien du régime de travail et repos actuels 38H50 malgré la demande des agents de Pornichet d'obtenir des repos glissant en semaine, passage à 8 QL contre 9 actuellement, réintégration des tournées voiture sur les 2 sites, malgré les souhaits contraires des agents, bouleversant ainsi leur équilibre vie pro vie privée

Côte de Jade : Pas de modification horaire, passage de 15 tournées aujourd'hui à 14 demain

Sur la PPDC : passage de 23 QL à 21 QL, perte des Titres restaurant

Au colis : Perte de 1 secteur

Que deviennent les Positions de travail adaptées dans cette restructuration qui ne dit pas son nom ?

Dans le scénario un peu flou de la réorganisation de St Nazaire, il faut ajouter au tableau :

- Imprimés publicitaires pour tout le monde en 2025 (au printemps)
- Mise en place de casiers 5 colonnes et tri sur table dès le lancement de la réorganisation
- Création de 2 tournées Travaux extérieurs (Full TE) basées sur la PPDC occupées par des FSE
- La création d'une agence Logissimo qui va regrouper à court terme l'ensemble des activités collectes-remises

Pour la Cgt, le constat est simple :

CETTE RÉORGANISATION NE DOIT PAS VOIR LE JOUR !

Trop peu de transparence dans le diagnostic, des activités nouvelles trop peu valorisées, sous-estimées (Prelev, VSMP, flashage des objets...), un calcul de charge de travail qui ne prend pas en compte les Peak Périodes

PROPOSITIONS CGT À DÉBATTRE AVEC L'ENSEMBLE DU PERSONNEL :

- Recréer les conditions d'une intersyndicale unitaire avec des propositions fortes et cohérentes
- Revoir le diagnostic par site avec prise en compte de tous les temps forfaitaires oubliés dans la réorganisation (Prelev flashages travaux intérieurs réels...)
- Repousser la réorganisation en 2025 avec réelle prise en compte de l'intégration des IP
- Maintien du pouvoir d'achat lié à la restauration
- Ne pas imposer de casiers 5 colonnes aux agents qui n'en souhaitent pas
- Plan de recrutement en CDI Poste des agents intérimaires qui le souhaitent
- Création de PT adaptées, respect des préconisations en matière de santé au travail
- Véritable politique de prévention envers les personnes de plus de 55 ans
- Recours à un cabinet d'expertise par le CHSCT

